



**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023**

ARTICLE L2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LUCE
LEGALEMENT CONVOQUE LE 22 JUIN 2023
S'EST REUNI LE 28 JUIN 2023 EN SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - HOTEL DE VILLE
EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE M. FLORENT GAUTHIER, MAIRE
POUR LE POINT N° 21, M. BRICE GAUTHIER A PRIS LA PRESIDENCE DE LA SEANCE
POUR LE POINT N° 22, M. OLIVIER MARCADON A PRIS LA PRESIDENCE DE LA SEANCE

ÉTAIENT PRESENTS

M. Florent GAUTHIER (*sauf pour les délibérations n°2023.00065 et 2023.00066*), M. Olivier MARCADON (*sauf pour la délibération n°2023.00065*), M. Brice GAUTHIER, Mme Jacqueline ROBBE, M. Jean-Michel SOCIER, Mme Bénédicte VINCENT, Mme Badiha BOUNOUADAR, M. Jérôme POUPONNOT, Mme Doris SÉJOURNÉ, M. Matthias BELAT, M. Albert TRÉPY, M. Thierry CHAMPEAUX (*sauf pour la délibération n°2023.00066*), M. Thomas BARRÉ, Mme Cathie PANIER, Mme Josiane POTTIER, Mme Hela SAADAOUI, Mme Brigitte BERAST, Mme Chantal RIQUELME, M. Antoine ANNIBAL, M. Claude THEIL, Mme Nathalie NAMPON, Mme Mathilde BRESSY.

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES

M. Farid KASMI donne pouvoir à Mme Badiha BOUNOUADAR, Mme Elodie LE MAY donne pouvoir à M. Jean-Michel SOCIER, Mme Pauline BOURDON donne pouvoir à M. Albert TRÉPY, M. Emmanuel LECOMTE donne pouvoir à M. Claude THEIL, M. Sébastien BOUVET donne pouvoir à M. Antoine ANNIBAL, Mme Sandrine TOROK donne pouvoir à Mme Nathalie NAMPON.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES

Mme Soumaya DARDABA, M. Pascal EDMOND, Mme Taous OUIDDIR, M. Eric LAQUA.

ÉTAIT ABSENT

M. Jean-Claude DA CORTE REGO.

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRESENTES

M. Florent GAUTHIER pour les délibérations n°2023.00065 et 2023.00066.

M. Olivier MARCADON pour la délibération n°2023.00065.

M. Thierry CHAMPEAUX pour la délibération n°2023.00066.

SECRETARE DE SEANCE

M. Albert TRÉPY a été élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

La séance est ouverte à 20h.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12 avril 2023
> à l'unanimité des membres présents et représentés.

Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
> Décisions n° D. 2023.00109 à la n° D.2023.00182, ainsi que de la n° D.2023.00184 à la n° D.2023.00200.

SERVICES TECHNIQUES

1 - Délibération n°2023.00045 : Requalification urbaine et paysagère sur la RD 105/10, la rue Georges Varlet, d'une partie de la RD 7023 et de la rue de la République - conventionnement de transfert de maîtrise d'ouvrage et d'entretien auprès du Conseil départemental d'Eure-Et-Loir – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

2 - Délibération n°2023.00046 : Réalisation de travaux d'enfouissement dans le cadre du projet global de requalification urbaine de la rue Georges Varlet - convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la communauté d'agglomération de Chartres Métropole - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

3 - Délibération n°2023.00047 : Réalisation de travaux d'éclairage public et de vidéoprotection dans le cadre de la réhabilitation et l'aménagement extérieur de l'école primaire Jean Macé - conventionnement de co-maîtrise d'ouvrage avec la communauté d'agglomération de Chartres Métropole - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

4 - Délibération n°2023.00048 : Aide à la Relance de la Construction Durable (ARCD) - avenant numéro un - conventionnement avec l'Etat et la communauté d'agglomération de Chartres Métropole : **adoptée à l'unanimité.**

POLITIQUE DE LA VILLE, EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE

5 - Délibération n°2023.00049 : Organisation des transports scolaires - conventionnement avec la communauté d'agglomération de Chartres Métropole - avenant n° 1 – approbation : **adoptée à l'unanimité.**

6 - Délibération n°2023.00050 : Nouveau service public - halte-garderie - création : **adoptée à l'unanimité.**

7 - Délibération n°2023.00051 : Groupement d'Intérêt Public CV (Contrat de Ville) / PRE (Programme de Réussite Educative) - prorogation de la convention constitutive - avenant numéro six - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

8 - Délibération n°2023.00052 : Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) - modification des modalités de fonctionnement : **adoptée à l'unanimité.**

9 - Délibération n°2023.00053 : Structures Petite Enfance - Projet d'établissement - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

CULTURE ET SPORTS

10 - Délibération n°2023.00054 : Tarifs de la saison culturelle 2023/2024 - Approbation : **adoptée à l'unanimité.**

RESSOURCES HUMAINES

11 - Délibération n°2023.00055 : Contrats d'apprentissage 2023-2024 - Approbation : **adoptée à l'unanimité.**

12 - Délibération n°2023.00056 : Mise en place de l'indemnité horaire de travail normal de nuit pour les gardiens des complexes sportifs - adoption : **adoptée à l'unanimité.**

13 - Délibération n°2023.00057 : Conservatoire - Suppressions de postes d'emplois à temps non complet et nouvelles créations d'emplois à temps non complet et complet au tableau des effectifs - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

14 - Délibération n°2023.00058 : Accroissement temporaire d'activité - Médiathèque 2023/2024 - création d'un emploi - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

15 - Délibération n°2023.00059 : Accroissement temporaire d'activité - Accompagnement à la scolarité 2023/2024 - création d'emplois : **adoptée à l'unanimité.**

16 - Délibération n°2023.00060 : Accroissement temporaire d'activité - vacances de cantine 2023/2024 - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

17 - Délibération n°2023.00061 : Accroissement saisonnier d'activité - ALSH - créations d'emplois 2023/2024 : **adoptée à l'unanimité.**

18 - Délibération n°2023.00062 : Modification du tableau des effectifs - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

19 - Délibération n°2023.00063 : Accroissement temporaire d'activité - Création de 4 emplois à temps non complet 26 heures par mois - Restauration scolaire pour l'année scolaire 2023/2024 - approbation : **adoptée à l'unanimité.**

FINANCES

20 - Délibération n°2023.00064 : Exercice 2023 - Décision modificative n° 1/2023 - approbation : **adoptée à la majorité.**

ADMINISTRATION GENERALE

21 - Délibération n°2023.00065 : Société Publique Locale (SPL) C'Chartres Spectacles - demande d'achat d'action – approbation : **adoptée à la majorité.**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-21 du CGCT, Monsieur Le Président de séance, Brice GAUTHIER, a proclamé pour siéger au sein de l'assemblée générale et de l'assemblée spéciale des actionnaires de la SPL C'Chartres Spectacles : **M. Florent GAUTHIER.**

22 - Délibération n°2023.00066 : Société Publique Locale (SPL) Chartres Aménagement - transmission du rapport sur les actions entreprises suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes Centre-Val de Loire et la gestion au cours des exercices 2014 à 2019 : **Le Conseil Municipal a pris acte du rapport.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Maire à 22h28.

Lucé, le 05 JUIL. 2023

Florent GAUTHIER
Maire



Certifié affiché
du 05 JUIL. 2023 au 06 SEP. 2023

Certifié publié sur le site www.luce.fr
Le 05 JUIL. 2023

Par délégation du Maire,
Le Responsable des services de l'Administration Générale,
Romain FOUASNON

